

L'année 2022 a été marquée par l'entrée en vigueur du CPOM au 1^{er} janvier, par la réalisation d'importants travaux dans de nombreux établissements et la mise en œuvre d'extensions de places.

Activité

Envoludia a rempli ses objectifs en termes d'activité avec des taux d'occupation des établissements enfants et adultes au-delà de 90%.

Compte de résultat

L'association comptabilise un résultat comptable consolidé de -600K€ qui s'explique en grande partie par une charge exceptionnelle sur la gestion propre (-376K€) et la reprise des excédents réalisés en 2020 (267K€).

Le résultat administratif est le résultat le plus représentatif en termes d'équilibre budgétaire du fait du mécanisme des reprises des résultats antérieurs affectés par les autorités de tarification (ARS, départements ou villes) et il est déficitaire pour un total de – 333 K€. En y incluant le rejet de la variation de la dette provisionnée pour congés à payer, il s'élèverait à – 486 K€.

Analyse bilancielle

Le fonds de roulement, impacté par les travaux réalisés pour partie par prélèvement sur la trésorerie et le résultat négatif de l'exercice, reste largement positif, à 11,4M€. Il permet de couvrir très confortablement le besoin en fonds de roulement (BFR) qui s'établit à 4,9M€ et s'améliore en raison du passage en CPOM et du travail effectué sur les créances.

La trésorerie s'élève à 6,6M€ couvrant très largement les besoins usuels de fonctionnement.

Envoludia présente donc une structure financière solide qui lui permet de faire fonctionner ses établissements en indépendance vis-à-vis des banques.

Faits marquants

D'un point de vue comptable et financier, l'année 2022 a été marquée par :

- L'entrée en vigueur du Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens au 01/01/2022 pour tous les Etablissements et services Médico-sociaux (ESMS) Envoludia en Île de France qui introduit un changement total de paradigme. En effet, sous CPOM, la dotation accordée par l'autorité de tarification (Agence Régionale de Santé ou Conseil Départemental) est connue et délivrée par douzième. Envoludia a la responsabilité de répartir cette dotation entre les établissements et sur les différents postes de dépenses en fonction des besoins et s'engage à réaliser l'activité prévue. Les éventuels excédents ou déficits des établissements sous CPOM ne seront plus repris en N+2.

L'équipe comptable s'est adaptée aux nouvelles procédures budgétaires, profondément modifiées sur le fond et sur la forme.

A noter : le mécanisme de reprise des résultats N-2 perdure sur l'exercice 2022 (reprise du résultat 2020) et sera encore présent sur l'exercice 2023 (reprise du résultat 2021) pour les établissements sous CPOM.

- L'entrée en vigueur et la montée en charge des extensions de faible capacité, notamment négociées au sein du CPOM : 25 places pour le SESSAD 93, création d'une unité de 9 places supplémentaires, dédiée aux troubles envahissants du développement au sein de l'IME Les Hortillons et l'ouverture d'une Unité d'Enseignement Externalisée.
- Une fraude, intervenue en avril 2022, via l'usurpation des adresses mails du DG et du DGA, pour un montant de 376K€, comptabilisée en charges exceptionnelles qui impacte le résultat et grève les fonds propres de l'association.

Selon le mode opératoire de « l'arnaque au président », les adresses mails du Directeur Général et du Directeur Général Adjoint ont été usurpées et des mails ont été adressés à une comptable lui demandant de procéder au virement de 376K€ vers un compte en Espagne « en toute confidentialité ». La comptable a exécuté les ordres reçus par écrit, en dehors des procédures existantes.

Envoludia a porté plainte contre X et lancé des démarches auprès de la banque et de l'assurance pour recouvrer les fonds. Les démarches sont toujours en cours.

Un plan d'actions de renforcement de la sécurisation des process comptables/financiers et informatiques a été mis en place par le siège et est suivi par le bureau. Il s'est accompagné d'un audit de sécurité informatique et d'un accompagnement, dans la durée, par un cabinet de conseil sur la partie informatique.

Par ailleurs, des actions de sensibilisation des collaborateurs aux différents techniques d'usurpation d'identité et types de fraudes, comme la « fraude au président » dont Envoludia a été victime ont été menées et seront renouvelées régulièrement.

Le montant de la fraude a été comptabilisée en perte pour 376K€ sur la gestion propre de l'association, venant grever son résultat.

- De nombreux travaux initiés en 2022 pour un montant total de près de 4M€ engagés sur l'année 2022 :
 - Poursuite des travaux du FAM Jacques Cœur qui ont impacté l'activité de l'établissement et des autres établissements adultes (qui ont accueilli en 2022 certains résidents Jacques Cœur ne pouvant rester au sein de leur établissement d'origine en raison des travaux)
 - Réalisation des travaux du pavillon d'Aulnay, accueillant le SESSAD (bâtiment livré en mars 2023)

- Lancement des travaux de l'Hacienda (regroupement de l'activité sur le site de Saint Pons qui fait l'objet d'une extension – livraison prévue en mars 2024)
- Travaux en vue du déménagement et de l'extension de la crèche RamDam rue Etex à Paris
- Un important travail de recouvrement des créances avec la comptabilisation de provisions pour créances anciennes pour un montant de 482K€.

Activité et exploitation

Le total des produits de l'année 2022 s'élève à 39 007 032 €, soit plus de 2,8M€ de plus qu'en 2021 en lien avec les augmentations capacitaires présentées ci-dessus et un retour à une activité « normale » après la crise sanitaire dont certains effets avaient encore lieu en début d'année 2021.

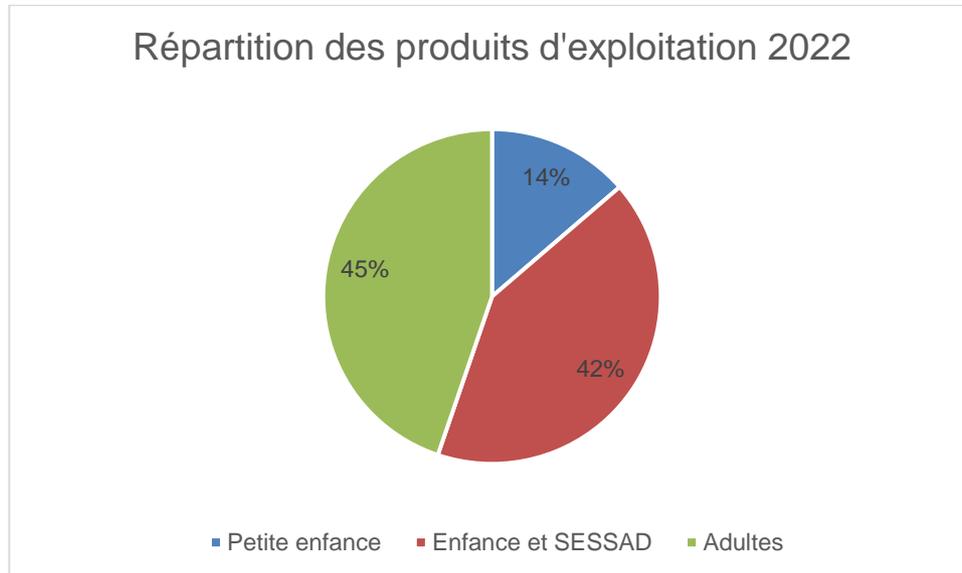
		Evolution 2021/2022	2022	2021	2020
	Ressources	6,4%	39 007 032	36 647 693	36 773 610
<i>Dont</i>	Dotations et produits de tarification	5,3%	30 959 790	29 410 976	29 108 837
	Subventions d'exploitations	-0,5%	4 256 903	4 276 354	3 576 445
	Dons et cotisations	44,2%	192 286	133 338	158 357
	Prestations de services	-27,6%	1 021 018	1 409 325	1 079 480
	Produits Financiers	2559,0%	8 243	310	2 569
	Produits Exceptionnels	11,9%	564 584	504 643	979 931

	Emplois	8,9%	39 606 803	36 367 072	35 928 060
<i>Dont</i>	Charges de Personnel	17,3%	25 175 278	21 458 161	22 201 445
	Charges Financières	10,8%	33 883	30 579	36 795
	Charges Exceptionnelles	2955,1%	378 405	12 386	958 346
	Résultat		-599 771	280 621	845 550

Le résultat consolidé 2022 d'Envoludia, s'élève, avant retraitement à – 599 771 €. Après retraitement de la reprise de l'excédent de l'année 2020 pour un montant de 267 K€¹ et de la variation de la dette provisionnée pour congés payés, le résultat financier s'élève en 2022 à – 486K€, fortement impacté par la fraude de 376K€.

¹ Focus sur le mécanisme de reprise de résultats opérés par les organismes financeurs ARS et CD : Lorsqu'une association réalise en année N un résultat positif, l'ARS et le CD peuvent exiger que ce montant soit « repris » deux ans après. Ainsi, en N+2, la dotation qu'ils verseront à l'association sera diminuée du montant du résultat positif de l'année N, générant mécaniquement un déficit comptable sur l'année du même montant. Ainsi, le résultat N constitue en quelques sortes une avance sur la dotation N+2.

Les ressources de l'association sont réparties de la manière suivante en fonction des différents pôles d'activités :



Analyse bilancielle

- Le fonds de roulement net global diminue, passant de 12,7M€ à 11,4 M€ en raison :
 - D'importants travaux réalisés en 2022 sans recours à l'emprunt, et donc financés sur la trésorerie
 - Du résultat comptable 2022 de -600 k€.

Malgré cette diminution, le fonds de roulement, très positif, témoignant, comme les années passées, d'un très bon équilibre financier de l'association et notamment que les ressources permanentes de l'association, constituées des fonds propres (réserves, subventions, provisions) et des emprunts couvrent l'actif immobilisé. Le fonds de roulement d'investissement et le fonds de roulement d'exploitation sont tous les deux positifs à la clôture des comptes comme les années précédentes

- Le besoin en fonds de roulement s'améliore, passant de 5,8 M€ à 4,9 M€, en raison du passage en CPOM et du travail effectué sur les créances. Il met une nouvelle fois en exergue les délais de paiement des créanciers (notamment les départements de la Seine-Saint-Denis et de l'Essonne) ainsi que les délais longs pour obtenir le renouvellement des notifications d'orientation pour les personnes accompagnées, bloquant le paiement des factures émises
- La trésorerie de l'association reste très confortable (6,6 M€ en 2022 contre 6,9 M€ en 2021).

L'ensemble des ratios financiers présentés est très satisfaisant.

Les résultats administratifs

Globalement, on peut noter que le budget des charges de personnels a fait l'objet d'une meilleure consommation qu'en 2021

Etablissements sociaux et médico-sociaux :

Les ESMS génèrent un résultat excédentaire (+232 K€).

A noter que plus de 1M€ de provisions ont été comptabilisées sur l'exercice :

- Provisions pour risque de non-recouvrement de certaines créances anciennes (322 K€), dans la suite de l'important travail de recouvrement
- Provisions départ en retraite (25 K€)
- Fonds dédiés - CNR alloués par l'ARS sur des projets spécifiques (699 K€)

Si les établissements enfants sont globalement équilibrés, on constate :

- Un fort excédent sur les SESSAD, avec la montée en charge progressive de l'extension accordée en octobre et les difficultés de recrutement des professionnels
- Des déficits sur les établissements adultes. Ces déficits sont conjoncturels et expliqués par :
 - Un déficit d'activité (en raison des travaux de Jacques-Cœur qui ont perturbé les recrutements de nouveaux usagers et d'un décès à l'hacienda)
 - Un important travail de recouvrement avec le passage en provision des créances douteuses (par exemple :185 K€ pour la résidence Hacienda.) Le total des provisions pour créances douteuses passées en 2022 s'élève à 482 K€ pour Envoludia.
 - Du coût du remplacement des arrêts maladie de courte durée, très nombreux, notamment à l'Orangerie.

Petite enfance :

Les résultats des crèches a été fortement marqué par :

- Le décalage en 2023 de l'ouverture de la crèche Ram-Dam rue Etex qui a entraîné le non-versement total de la subvention accordée par le Ville de Paris au titre de l'année 2022 pour un montant de 156 K€.
- Le désengagement partiel de la Ville d'Aubervilliers et de la CAF 93 avec des produits versés à Houlabaloo inférieurs aux notifications des dotations accordées. L'écart (197 K€) a donc été provisionné.

L'activité associative

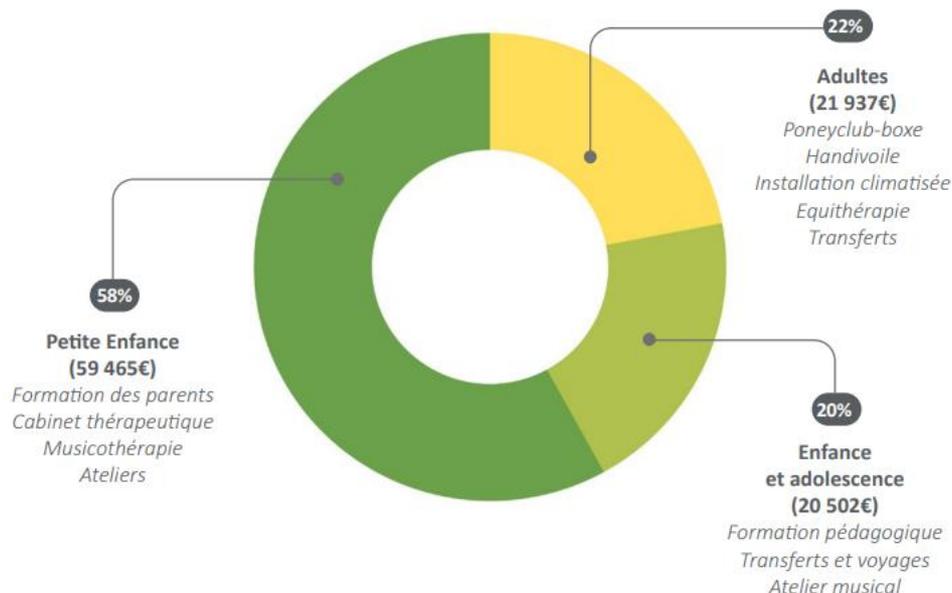
Le résultat 2022 de l'Association Envoludia présente un déficit comptable de - 419 k€ malgré une forte augmentation des dons qui retrouvent leur niveau pré-COVID (204 K€ de dons enregistrés en 2022 contre 112 K€ en 2021). Le déficit s'explique essentiellement par la fraude d'avril 2022 générant une perte sèche de 376 K€.

A noter que le budget associatif supporte les loyers de la coordination thérapeutique de Trotte-Lapins (32 K€). Cela sera régularisé et réintégré dans le budget de la crèche en 2025 lors de son déménagement.

Les ressources et emplois issues de la générosité du public

L'ensemble des ressources collectées auprès du public au cours de l'année 2022 s'est élevé à 191 330 euros contre 133 338 euros en 2021, soit en augmentation significative sur les dons manuels et le mécénat.

Les dons antérieurement acquis ainsi que ceux collectés au cours de l'année ont été utilisés de la manière suivante :



Le report des ressources perçues au titre des années antérieures s'élève à 370 140 € et le solde des dons perçus et non encore utilisés s'élève à 432 336 €. Il couvrira des dépenses engagées dès 2022 dans le cadre de projets spécifiques par thèmes ou par établissements.

Marine LEZEAN
Trésorière